



COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS-VERBAL N° 25

Date : 27/01/2023 à 10h

Président(e) : Romain DELPECH

Présent(e)s : Nicolas HOUGUET, Christophe TOURNIER, Frédéric HEBRARD, Frédéric ANTONIO

Assistent : Julien SCHMITT (CTRA), Daniel FEUILLADE (CTRA), Sarah PELATAN (Secrétaire administrative)

Dotations

Le dossier concernant les dotations est en cours de traitement par Mathieu BEZOMBES, le président de la Ligue et le partenaire InterSport.

Nous rappelons à tous les arbitres que nous ne réceptionnons plus aucun paiement, tous les paiements reçus sont automatiquement renvoyés à leurs expéditeurs.

Echanges R1 Ligue Football Nouvelle Aquitaine

Les premiers échanges R1 avec la Ligue Nouvelle Aquitaine commenceront la journée du 04/05 février 2023. Concernant les échanges avec la Ligue Méditerranée, des sujets en interne n'ont pas encore été actés en CRA Méditerranéenne, ils sont donc pour le moment retardés. Nous vous tiendrons évidemment informés de l'avancement de la situation.

Stage 100% féminin

Le stage 100% dédiée à l'arbitrage féminin a lieu ce week-end. 35 arbitres féminines ont répondu positivement afin d'y participer.

Le début du stage est prévu ce samedi 28 janvier à 9H00 et se terminera le dimanche 29 janvier à 14H00 sur le site de la Ligue à Castelmaurou.

Fin de carrière FUTSAL

Le lundi 09 janvier 2023, l'arbitre TLEMCANI Walid nous a évoqué le souhait de vouloir mettre fin à sa carrière FUTSAL.

Suivi du Règlement intérieur – manquements des arbitres

XXXXX – Arbitre Régional 3

Cet arbitre s'est déclaré en indisponibilité le 31/12/2022 pour la période du 16 au 22 janvier 2023 au motif qu'il devait garder ses enfants compte tenu que sa femme était en déplacement à l'étranger. Il ressort du justificatif fourni que les billets d'avions ont été achetés le 11 décembre 2022, ce qui permettait à l'arbitre de se déclarer indisponible dans les délais prévus dans le règlement intérieur, à savoir 30 jours. Compte tenu qu'il est récidiviste, la CRA aurait dû le sanctionner de 14 jours et non de 7 jours.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CRA, décide :

- D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de non-désignation pour une période de 7 jours commençant à courir à compter du lundi 30 janvier 2023 à 0 heures pour se terminer le dimanche 05 février 2023 à 23 h 59 conformément aux dispositions de l'annexe 4 du Règlement Intérieur de la CRA

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

XXXXX – Jeune Arbitre de Ligue

Cet arbitre n'a pas respecté le protocole de communication en envoyant un mail sur la boîte CRA administratif le jour de sa désignation à 15h53 pour un match à 15h00 en expliquant qu'il était blessé et qu'il ne pourrait donc pas officier. Malgré le fait qu'un justificatif médical ai bien été fourni, le protocole doit impérativement être respecté. De plus, il est récidiviste.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CRA, décide :

- D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de non-désignation pour une période de 7 jours commençant à courir à compter du lundi 27 février 2023 à 0 heures pour se terminer le dimanche 12 mars 2023 à 23 h 59 conformément aux dispositions de l'annexe 4 du Règlement Intérieur de la CRA

La présente décision est susceptible d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les 7 jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Vous trouverez en annexe un compte rendu établie par le pole football diversifié.

Nicolas HOUGUET



Secrétaire de séance

Romain DELPECH



Président



COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

- Pôle Football Diversifié Section Futsal –

Compte rendu

Réunion du 11 décembre 2022

Président : M. Maximilien DEMOUSTIER

Membres : MM. Adrien CRUMOIS, Rémi FABRE, Bryan FRANCOIS, Maxence LAURENT.

Invité : M. Benjamin SORBET

La réunion commence à 20h30

CANDIDATURE FFF

Les 4 arbitres retenus à l'issue du premier examen probatoire sont :

- Romain Coyne
- Bilal Khalifi
- Tom Baert
- Marouane Rahmouni.

Un second probatoire sera organisé le matin du samedi 24 février à Montpellier, sous réserve de disponibilité d'une salle. A l'issue de cet examen, les deux arbitres obtenant les meilleures notes seront retenus pour l'examen organisé par la CFA au printemps 2023.

Un entretien vidéo individuel sera organisé également avec ces 4 arbitres.

Il est décidé que Maxence LAURENT, candidat fédéral futsal sur le terrain lors de la saison 2022-2023, ne pourra pas prétendre à une candidature FFF de suite en cas d'échec de la candidature terrain pour la saison en cours. Maxence n'a pas pris part aux échanges ni aux votes de cette décision.

FEMINISATION

Suite à de nouvelles informations reçues, le pôle prend connaissance de la volonté de la CFA de développer l'arbitrage féminin futsal. Le pôle futsal souhaite répondre à cette volonté en préparant Marie Gilloux, arbitre féminine futsal en Occitanie pour un potentiel examen fédéral.

Des discussions seront faites avec l'arbitre en question pour évaluer sa motivation pour intégrer une préparation fédérale.

Elle sera observée prochainement par le pôle Futsal.

SUJETS DIVERS

- Arrêt de l'arbitrage Futsal de Mr Walid TLEMCANI,
- Le pôle travaille sur des modifications au règlement intérieur pour la saison 2023-2024 (tests physiques, groupes promotionnel, candidature ligue),
- Divers retours sont remontés au pôle à propos d'un non-respect des consignes de plusieurs arbitres (heure d'arrivée, traçage du terrain),
- Le stage de rentrée des arbitres régionaux de beach soccer est en préparation.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se clôture à 22h30.

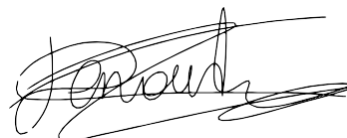
Secrétaire de séance

Maxence LAURENT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Président

Maximilien DEMOUSTIER

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a prominent 'M' and 'D' at the beginning, followed by several loops and a long horizontal stroke.